



Mouvement Chrétien des Retraités

Le billet du Béarn

Le 25 Mars 2015

N° 27

Responsable diocésain MCR Béarn :
Marie-Dominique POSTAI, 1407 route de Baigts 64300 Saint Boes,
Tél. : 06 86 85 35 94 Courriel : mcrbearn@orange.fr

Sortir, Annoncer, Servir

Chers amis,

Je profite de ce temps de monter vers Pâques pour vous proposer une nouvelle fois quelques thèmes d'actualité qui peuvent nous aider dans nos réflexions ou dans nos prises de positions en prenant appui sur l'Exhortation du pape François dans la joie de l'Évangile. **Sortir** de nos routines pour affronter le monde actuel, **Annoncer** en revenant à la Parole de Dieu et en s'ouvrant à toutes les cultures, **Servir** la société et les pauvres.

Notre société nous offre actuellement bien des occasions de s'interroger sur notre façon d' « être chrétien », ayons le courage de nos convictions. Qu'il s'agisse du nouvel examen de la loi Léonetti, du Synode des familles, la procréation, les violences au Moyen Orient, l'écologie et les richesses de la nature, les pauvres, la solidarité, l'insertion....

Vous recevrez ce bulletin au moment des fêtes pascales, aussi, je vous souhaite à tous de beaux moments de prières en paroisse et de joyeuses rencontres familiales.

1) Solidaires pendant le carême

Vous n'êtes pas sans savoir que le MCR, comme 28 autres mouvements et services d'Église, sont membres du CCFD-Terre Solidaire.

A l'image de la confiance que Dieu nous accorde, nous sommes invités à donner à notre tour à nos frères et sœurs en détresse.

2) Le Synode sur la famille

Nous avons reçu du diocèse, les textes du rapport final du Synode extraordinaire des évêques sur la famille ainsi que le questionnaire s'y rapportant. J'espère que vous avez pu travailler quelques questions (ou la totalité pour les plus courageux). Je vous invite à faire remonter vos réflexions dès que possible auprès de nos responsables diocésains.

Bien sûr, nous vivons au quotidien des situations matrimoniales et familiales très diverses, pas toujours conformes à ce qui reste encore la norme pour l'Église et souvent de ce fait, source de souffrance. Prions pour que nos évêques qui se réuniront début octobre 2015 à Rome autour de notre Pape François, puissent recevoir la grâce de la compassion et de la miséricorde, face à tous ces nouveaux modèles familiaux. Par la suite, lors de la promulgation des orientations de l'Église, nous aurons à notre tour à cheminer en témoignant de la miséricorde, sur le modèle de ce que le Christ nous a enseigné.

3) Retraités quelle richesse pour la société

Le MCR publie un compte rendu du congrès de Strasbourg de 2013 et propose à la suite, des pistes de réflexion sur ce temps de retraite pour élargir nos horizons, voir les mutations, les comprendre, et témoigner du Christ dans un tel contexte.

Voici quelques pistes : Comment inventer une société solidaire avec les retraités qui seront bientôt dix-sept millions en France ? Nous avons gagné une génération d'espérance de vie sans en penser les conséquences...

S'engager pour mieux vivre le temps de la retraite, est-ce jouable, construire une société qui fait de la place au temps donné, à la liberté de choisir...

Au cœur de ces engagements pour mieux vivre, que signifie être témoin du Christ ? Quels actes peut-on poser pour vivre dans l'inspiration des Evangiles en vue de la transformation de la société ?

Un exemplaire des *Cahiers de l'Atelier* n°543 de décembre 2014 est à votre disposition. N'hésitez pas à me le demander.

4) La rencontre diocésaine des MAF à Salies le 7 mars 2015

Le 7 mars, l'équipe des associations diocésaines a, une nouvelle fois réuni les responsables des associations catholiques du diocèse en vue de préparer un rassemblement pour le 3 octobre 2015. Après un temps de prière et de réflexion autour de l'Exhortation apostolique du pape François, quelques communications diocésaines nous ont été faites :

Le service communication du diocèse a pris contact avec l'équipe DEMAF pour proposer que chaque mois, une page du bulletin mensuel *Notre Eglise*, soit écrite par un mouvement ou une association d'église. Il nous faudra penser à un article que nous proposerons dans les mois à venir : 3500 mots maximum, espaces compris et une ou deux photos.

Le 31 mai 2015 à 16h aura lieu à la cathédrale de Bayonne la béatification du père Louis- Edouard Cestac. 2 places dans la cathédrale sont réservées pour chaque paroisse, mais aussi pour chaque mouvement du diocèse. Prêtre de Bayonne, fondateur des Servantes de marie et des Bernardines, cet homme, moderne pour son temps a mis sa vie au service des plus pauvres *en servant joyeusement à la fois le Seigneur et les hommes*. Son œuvre perdure aujourd'hui en France et à l'étranger. Dans notre diocèse, plusieurs établissements et services, pour mère et enfants, pour handicapés, pour personnes âgées etc... fonctionnent dans l'esprit voulu par le fondateur, sur le site de Notre Dame du refuge à Anglet en particulier. Cela pourrait être l'objet d'un de nos prochains rassemblement annuel...d'autres informations sont à votre disposition sur le site diocésain et bien sûr sur le site web des servantes de Marie.

La journée de rencontre inter association aura lieu le dimanche 3 octobre à l'Abbaye de belloc à URT. Cela sera un temps de rencontre, de connaissance mutuelle et de prière. Pour se faire, l'équipe DEMAF a réfléchi à des propositions à mettre en œuvre. Il y aura 2 temps d'échange par groupes de 4/5 membres, d'associations différentes pour mieux se connaître et mieux comprendre ses fonctions dans l'église. L'objectif étant de travailler ensemble dans nos paroisses respectives, de renforcer nos actions, et de voir comment se vit le rapport de l'Eglise au monde d'aujourd'hui. Il sera bon de préparer, personnellement ou collectivement ce qui pourrait être apporté. Il sera nécessaire que ces échanges soit le plus possible concret, peut être des récits...

Cette rencontre, se déroulera 2 jours avant l'ouverture du Synode des évêques à Rome sur la Famille. Nous essayerons d'en tenir compte que ce soit sur l'aspect famille, mais aussi collégialité et partage.

Il sera nécessaire de prévoir des panneaux d'information et un peu de documentation pour se faire connaître.

Le repas (apporté par chacun) sera pris en commun. Pendant la journée, des bras et des jambes, mais aussi des têtes seront les bienvenues, pour aider dans la mise en place des divers points. L'invitation à cette journée sera large. Nous vous en reparlerons ultérieurement, mais d'ores et déjà retenez cette date.

5) Journée du 15 mai à Lembeye, sur les pas de Sainte Quitterie

Vous trouverez en annexe les informations pratiques et les modalités d'inscriptions pour la journée rassemblement de Lembeye.

L'arrivée est prévue à 10h à Simacourbe et le départ de Lembeye à 17h dernier délai. Les personnes qui ne marchent pas, bénéficieront d'informations sur la légende de Ste Quitterie, et d'une visite commentée de l'église de Simacourbe. Les marcheurs, quant à eux, feront une marche d'environ 4 kms de Juillacq au bas de la côte de Lembeye.

Un mini bus pourra faire quelques navettes de Lembeye à Simacourbe pour récupérer les véhicules.

L'après midi, c'est l'abbé Ihidoy* qui parlera sur la spiritualité du pèlerinage et les exemples d'accueil du pèlerin. Une messe, prévue vers 15h45, clôturera cette journée.

Le repas traiteur est prévu à 12h à la salle municipale de Lembeye (en dessous de la Mairie). Il sera demandé de s'inscrire avant le 26 avril, aucune inscription de dernière minute ne pourra être acceptée.

Chaque secteur organise son transport, excepté le secteur de Pau et du secteur des gaves (Navarrenx, Mourenx, Monein...) Chacun règle ses frais de transport selon la stratégie retenue par chaque secteur.

Les frais de cette journée (repas inclus) et pour chaque participant sont de 20€ à verser au MCR lors de l'inscription.

*Mgr DUPLEIX notre intervenant pressenti, et actuellement fatigué, ne pourra participer à notre rassemblement.

6) Dernière minute

Michèle Joucreau et moi-même revenons d'une formation à Lisieux. Nous vous en parlerons dans le prochain billet. Cependant, nous avons retenu l'intervention d'un formateur sur la prise de parole en équipe et l'animation de réunions. Si quelques uns sont intéressés, nous pourrions réfléchir à la mise en place d'une journée de formation. Qu'en pensez-vous ? Faites-nous connaître votre avis.

Bonnes fêtes de Pâques à vous tous.

Marie-Dominique Postaï

LE MOT DE L'AUMONIER

Le diocèse de Bayonne célèbre le 31 mai 2015 la béatification du « *Serviteur de Marie* », le Père Louis Edouard Cestac (1801-1868). Mgr Aillet a décrété 2015, « année Cestac », en souvenir de ce prêtre du diocèse de Bayonne (1801-1868), fondateur des Servantes de Marie et de l'œuvre du Refuge. Nous participerons de notre mieux à ce grand événement. Cependant le MCR du Béarn avait prévu depuis plusieurs années son Rassemblement autour de Sainte Quitterie en lien avec les Marcheurs de Sainte Quitterie dont plusieurs sont membres du MC.R. En 2016 notre Rassemblement annuel se fera à Notre Dame du Refuge et nous revivrons les grandes étapes de la vie du Bienheureux Louis Edouard Cestac et de son œuvre.. Nous n'oublions pas que l'année 2015 est aussi l'année de la vie consacrée cela nous permettra de voir combien la confiance en Marie fut le centre de la vie religieuse du « bon Père » et de toutes les personnes qui sont liées aux Servantes de Marie.

Sa mère était très pieuse. Son père, chirurgien de Marine, après avoir mené la vie aventureuse d'un marin, revient peu à peu à une vie religieuse authentique. Ce sera fait à la prière de son fils, en 1818, Il est entouré de deux sœurs, une sœur aînée Catherine, qui se mariera dans le pays et une sœur de 10 ans sa cadette qui deviendra l'une des premières Servantes de Marie après avoir été sa confidente, puis sa dirigée. Le jeune Louis Edouard est très malade durant sa petite enfance. Sa mère implore alors la Vierge Marie dans un ancien couvent cistercien qui a donné son nom au quartier saint Bernard de Bayonne. Il est guéri. Il devient très pieux et se plait à lire des vies de saints. Petit Séminaire à Aire sur l'Adour, grand Séminaire à Saint Sulpice, peu de temps à cause de santé. Il est compagnons de gens célèbre dont Saint Michel Garicoïts à divers moments de sa vie. Avant de devenir prêtre, il est envoyé professeur au Collège de Larressore qui vient d'ouvrir. Il est remarquable dans cette fonction, grand éducateur, professeur de musique, de mathématiques, de philosophie et même économiste. Il inculque à ses élèves, en plus des humanités, la foi, l'amour de Dieu et la dévotion à la Très Sainte Vierge intense chez lui. Ordonné prêtre le 17 décembre 1825 par Mgr.d'Astros, il célèbre sa première messe à Larressore, en présence de son vieux père. C'est par la dévotion à Marie que le jeune prêtre s'engage à servir Dieu et l'Eglise : « *Très sainte Vierge, je vous offre, avec mes mains, mon cœur et toute ma personne* », écrit-il alors. Il rappelle fréquemment « *Pensez-vous souvent à notre Mère du ciel* ». Les jeunes prêtres de Larressore très dynamiques et ouverts aux grandes idées du libéralisme religieux, sont prêts à développer la science religieuse selon les idées de Lamennais. Après la condamnation par Rome du prêtre breton, Mgr d'Arbou nouvel évêque de Bayonne disperse tout le corps professoral. Tous se soumettent ; le Père Cestac devient vicaire à la cathédrale de Bayonne. L'évêque lui ordonne de loger chez lui et l'adjoint à un clergé paroissial qui est malade et âgé. Dans son ministère, il s'intéresse aux pauvres. A Bayonne les pauvres ne manquent pas et il n'y a pas d'œuvre caritative. Les pauvres viennent devant sa porte, mais il prête une attention particulière aux petites mendiants. Elles sont toutes orphelines, viennent de la campagne, tentent de survivre et dorment dans la rue. Le Père Cestac comprend qu'il faut faire quelque chose. Il les regroupe, charge des personnes dévouées de les habiller et de leur servir de mère, notamment sa sœur Elise tandis que le Bon Père leur communique sa dévotion à Marie. Leur nombre grandissant, il les loge dans le Grand Paradis, un immeuble désaffecté de la ville de Bayonne. Un peu plus tard, ce sont deux jeunes filles perdues, qui n'ont rien et qui veulent « changer de vie ». Ce seront les premières pénitentes et elles deviendront « bernardines ». Faute de places dans les grandes villes qui ont « une Miséricorde », il leur offre un toit, c'est le grenier du Grand Paradis. Gracieuse Bodin, qui deviendra l'une des premières servantes de Marie puis une Bernardine, s'offre pour s'occuper d'elles. Dans le froid, sous ce toit de fortune, elles vont vivre plusieurs mois, trouvant la foi, la protection de la Très Sainte Vierge et vivant de leur travail. Plus tard le Père Cestac sera obligé d'acheter pour son œuvre le terrain de Chateaufort d'Anglet qui deviendra Notre Dame du Refuge. Le travail des champs qui était le celui de leur famille les fera vivre. Le bon Père achète aussi quelques champs sablonneux voisins et réussit, en bon agronome, à les mettre en culture. Notre Dame du Refuge deviendra aussi un lieu d'expérimentation. Pour son œuvre caritative et surtout agronomique, Napoléon III viendra conférer au Bon Père la Légion d'Honneur

L'œuvre s'agrandit très vite, les critiques pleuvent. Le Père Cestac, convoqué par l'Évêque, se confie à Marie. « *Monseigneur, on crie beaucoup, mais je vais crier plus fort que tout le monde. Que dois-je faire ? Il n'y a que trois partis à prendre. Votre Grandeur voudra bien décider. Ou bien renvoyer ces pauvres enfants là où elles étaient....* » -- « *Oh ! pour ça non, interrompit l'Évêque* » -- *Ou bien me donner une somme considérable pour fonder un Refuge ; ou bien les laisser où elles sont jusqu'à nouvel ordre* »

Ayant un grand besoin d'argent, il va à Buglose implorer la Très Sainte Vierge. Il a une vision et une réponse « *Ne me demande que mon esprit* » Désormais il est convaincu que tout sera l'œuvre de Marie. Il pense aussi que tous ses pensionnaires doivent vivre de leur travail et refuse des dons ; il supprime même une loterie pour ses orphelines de Marie. Il ne veut pas que son œuvre soit dominée par ses bienfaiteurs.

Les éducatrices bénévoles font le choix des valeurs évangéliques qu'il vit et propose. Le 6 janvier 1842, quatorze d'entre elles dont Elise font leur premier engagement religieux : la Congrégation des Servantes de Marie est née. Elles prennent ce nom à cause de la dévotion de leur Bon Père. Elles sont appelées partout dans le diocèse et ailleurs pour fonder des écoles et animer des paroisses. Elles sont aujourd'hui en Inde, en Côte d'Ivoire et en Amérique Latine. En 1851, la famille religieuse s'enrichit d'une communauté contemplative, le Monastère de Saint Bernard. Il est né du désir de quelques « jeunes repenties » de vivre totalement consacrées à Dieu dans le silence, la prière et le travail.

Le « bon Père » Cestac a trouvé toute sa force dans la dévotion à Marie. Son œuvre n'est pas une œuvre personnelle, c'est l'œuvre de Marie notre Mère et notre maîtresse de vie. Voici quelques phrases qui reflètent sa belle spiritualité.

« *Aimer Jésus comme Marie l'aimait. Aimer Marie comme l'aimait Jésus* ».

Il exigeait qu'en parlant de Marie, on se servit des termes les plus respectueux. Il appelait « *la Mère de Dieu, Sa Mère céleste, Sa divine Mère, son admirable et miséricordieuse Maîtresse* »... « *Sainte Vierge ne lui suffisait pas : il fallait que l'on dise toujours la Très Sainte Vierge Marie* » Une statue de Marie sur son bureau, il écrivait avant tout travail ou disait avant toute réunion : « *Au Nom De Notre Sainte Mère et Maîtresse* » soit A.N.D.N.S.M. et M. et il terminait par « *Ayez confiance en Marie... Plus vous vous donnerez à la Très Sainte Vierge, plus elle se donnera à vous* »

Le saint prêtre croyait que la Très Sainte Vierge Marie accomplissait de nos jours une mission spéciale et positive. « *Elle est une Mère dans le ciel, la plus compatissante des Mères ; elle nous a engendrés au pied de la croix, sur le calvaire arrosé du sang de son divin Fils ; elle nous aime, comme cœur de mère n'aimera jamais...* » *Autrefois, le Seigneur avertissait par ses prophètes et ses Anges. Aujourd'hui c'est notre divine Mère qui veut parler elle-même, espérant que sa voix retentira avec plus d'efficacité aux oreilles de ses enfants*

Dès lors comment s'étonner que le Bon Père, dominé par cette pensée de la mission spéciale de la Mère de Dieu en notre temps commença par pratiquer lui-même ce qu'il conseillait aux autres, sa vie s'étant, pour ainsi dire, tout entière écoulée dans l'union à Marie.

« *Fidélité et abandon. Fidélité en tout et toujours, dans les petites choses comme dans les grandes ; abandon absolu, sans réserve, sans limite, en esprit d'expiation, d'immolation et d'amour, telle est la voie mille fois bénie que cette Mère admirable a daigné nous donner. En la suivant nous assurons notre bonheur, notre salut et aussi la permanence et la prospérité de l'œuvre* » (Testament spirituel)... « *Et comment manquer de fidélité envers l'Auguste Reine ? N'est-elle pas la Maîtresse absolue de l'œuvre* ».

Quand on parlait devant le bon Père de son œuvre ou de sa maison : « *ma maison, mon œuvre, reprenait-il avec vivacité, ce n'est point la mienne c'est l'œuvre et la maison de la Très Sainte Vierge. Elle est la seule maîtresse ici* »... « *Marie est notre saint Mère et divine Maîtresse, elle seule, qui préside à tout et dirige tout. Nous n'oserions pas faire la moindre chose sans avoir demandé et reçu ses ordres* » C'est ce qu'il fit toute sa vie. !